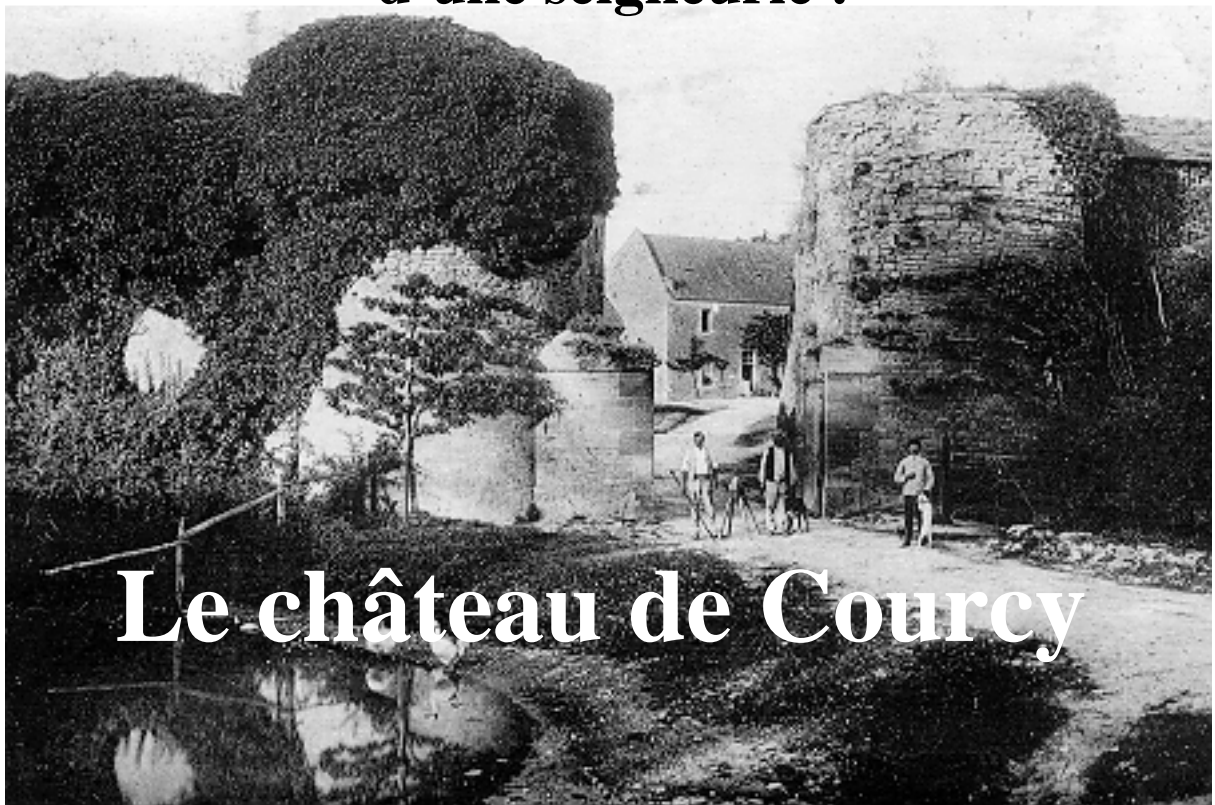


Dossiers & Documents

**Au centre d'un bourg et
d'une seigneurie :**



Service Départemental d'Archéologie du Calvados

1997

Présentation

Le but de ces « dossiers et documents » est de fournir aux enseignants des écoles, des collèges et des lycées, une documentation textuelle et iconographique leur permettant d'utiliser au mieux les données récentes de la recherche archéologique du département du Calvados pour construire une séquence ou une leçon correspondant à un point du programme d'histoire.

Ce dossier, consacré au château et au bourg de Courcy, a été conçu dans le cadre des nouveaux programmes d'histoire de la classe de 5^{ème}. Il peut cependant être facilement adapté à d'autres niveaux de classe ou à d'autres types d'enseignement.

A l'écart des grands axes de communication, éclipsé par les forteresses médiévales de Caen et de Falaise, le site de Courcy est injustement méconnu. Néanmoins, le château et son bourg constituent un ensemble cohérent que le récit du siège de 1091, les vestiges des fortifications du XIII^{ème} siècle et divers documents de l'époque moderne permettent d'appréhender de façon concrète avec de jeunes élèves.

N.B. : Le château de Courcy est une propriété privée. Les visites sont autorisées mais il est nécessaire de contacter au préalable les propriétaires en téléphonant à :

M. et Mme Dominique Dufour, 02.31.40.95.72

Proposition de démarche

PROBLEMATIQUE

Le château est assurément l'un des éléments marquants du paysage médiéval. Quelles sont ses fonctions ? Par qui est-il édifié ? Quels rapports le château entretient-il avec l'agglomération qui lui est associée ?

OBJECTIFS DE CONNAISSANCES

- Décrire le cadre quotidien des seigneurs et des paysans.
- Donner les principes du système féodal.
- Savoir reconnaître le plan d'un château à motte.
- Connaître le rôle social de l'Eglise (la Paix de Dieu)

OBJECTIFS DE METHODES

- Retrouver la démarche de l'archéologue ou de l'historien. Comprendre l'intérêt de la méthode "régressive" utilisée par les historiens pour combler les vides documentaires en utilisant les sources postérieures à la période étudiée (ex : aveu du XVIe s., cliché vertical de l'I.G.N.). L'historien se heurte cependant à des problèmes d'ordre chronologique et méthodologique (critique externe et critique des documents).
- Mettre en relation une photographie aérienne oblique, un cliché vertical et un plan d'interprétation.

DEMARCHE ET SUPPORTS

- L'aveu présenté au roi par le seigneur de Courcy (**doc.1**) permet de revenir sur les liens verticaux d'homme à homme, sur la notion de fief, ainsi que sur la "féodalisation" de la société avec, si on le souhaite, la restitution de la traditionnelle pyramide vassalique. L'inventaire des biens et des terres relevant de la seigneurie offre également l'occasion de montrer la nature d'une seigneurie qui est à la fois foncière et banale. Sans entrer dans les détails, il faut signaler que l'existence de seigneuries châtelaines en Normandie fait encore l'objet d'un débat historiographique entre ceux qui croient à une exception Normande - les châteaux

seraient tous soumis à autorisation ducal - et ceux qui affirment l'existence de châteaux privés comme on observe presque partout en Europe. L'aveu de 1514 permet également de montrer l'organisation du bourg castral. Cette agglomération se distingue des simples villages par le statut de ses habitants (souvent assez privilégié de façon à attirer la population dans ces bourgs), ainsi que par ses activités extra-agricoles (métiers du cuir, du textile). De ce fait le bourg est un espace aux limites bien définies (à la différence d'une simple agglomération villageoise).

- Le cliché vertical de l'IGN (**doc.4**) et le plan du bourg de Courcy (**doc.5**) peuvent ensuite servir à montrer l'organisation spatiale du bourg, en mettant l'accent sur la fonction centrale du château. Assez symboliquement, "ceux qui travaillent" sont ici encadrés par "ceux qui prient" à l'Ouest (l'église), et "ceux qui combattent" à l'Est (le château).
- Le texte d'Orderic Vital (**doc.2**), extrêmement riche, peut être utilisé de très nombreuses façons. Il permet d'abord de mettre en évidence les différentes fonctions du château (c'est à la fois une résidence, une forteresse, un centre de pouvoir, et souvent un centre d'agglomération). Mais il peut aussi servir à l'étude de la guerre et de la société aristocratique. Le rôle de l'Eglise ainsi que la crise de l'ordre public peuvent également être approchés.
- Enfin, l'aspect monumental du château peut être mis en évidence à partir de la gravure ancienne (**doc.2**), des photographies (**doc.3**) et du plan (**doc.5**).

COMPLEMENTS POUR LES ELEVES ET LE PROFESSEUR

Les ouvrages sur les châteaux-forts destinés à la jeunesse sont innombrables (Georges Duby a écrit que le Moyen Age tenait dans l'imaginaire européen une place proche de celle du Western dans l'imaginaire étatsunien !). Nous ne signalons donc

que quelques ouvrages traitant des châteaux du Calvados.

Pour le professeur :

- CAUMONT (A. de), *Statistique Monumentale du Calvados ,t.IV, arrondissement de Falaise*, 1859, (réédition 1978) p.652-663.
- CAIRON (J.-A.), "Le peuplement et l'occupation du sol dans le canton de Morteaux-Couliboeuf jusqu'au XVIIIe siècle", *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, n°33, 1995 (années 1992-94), p.59-90.
- *Les châteaux normands, de Guillaume le Conquérant à Richard Cœur-de-Lion*, Publication du Musée de Normandie n°6, Caen, 1987.
- BECK (B.), *Châteaux-forts de Normandie*, Ed. Ouest-France, 1986.

Pour les élèves :

- MACAULAY (D.), *Naissance d'un château-fort*, Ed. Deux coqs d'or, 1982.
- BARRIER (G.) et DELOBBE (G.), *L'essor médiéval, XII-XIIIème siècles*, Périscope, Ed. CEL, 1987.
- DUTOUR (T.) et alii, *A l'ombre des châteaux-forts*, Découvertes Junior, Ed. Gallimard, 1992.
- *Architecture romane en Basse-Normandie*, Drac de Basse-Normandie, (11 maquettes en carton à construire, dont le donjon de Chambois, les donjons de Falaise et la salle de l'Echiquier de Caen).

Supports proposés :

Document 1 : Aveu rendu au roi par Jehan Herbert dit Dorsonvillier, en 1518.

Source : PEPIN (J.), “ Notice sur les communes de Canon, Courcy et Jort ”, dans *Annuaire administratif du Calvados*, 1874, p.189-190

L’aveu est un acte juridique qui décrit précisément la nature des biens et des droits détenus par un vassal envers son seigneur. A partir du XIV^e siècle, le roi exige de façon fréquente des aveux de ses vassaux directs. Depuis la conquête de la Normandie par Philippe Auguste, la Normandie est passée dans le domaine royal. Les fiefs sont alors directement tenus du roi. La présence d’arrière-fiefs, plus ou moins divisés en membres de fiefs, permet donc de présenter la traditionnelle “pyramide vassalique”.

L’aveu de 1518 est tardif, mais les droits qu’il décrit sont pour une large part ceux qui étaient détenus par les seigneurs de Courcy au Moyen Age. Le texte précise également les différents éléments qui constituent une châtelainie, c’est-à-dire un territoire et un ensemble de droits : elle comprend ici le château, le droit de guet (pouvoir de contraindre les habitants de la châtelainie à effectuer des tours de garde au château), le bourg (ou “ville”), les banalités (moulins à blé et à draps), et le marché (signalé à travers les halles). La présence d’une école est exceptionnelle même pour le XVI^e siècle. Enfin, l’aveu signale que le seigneur nomme le curé de la paroisse de Courcy (patronage d’église) ainsi que deux chapelains dont l’un est sans doute celui qui dessert la chapelle sainte Catherine du château.

L’énumération des fiefs et des paroisses relevant de la châtelainie permet de cartographier le territoire sur lequel s’étendait le ban des seigneurs de Courcy au début du XVI^e siècle.

Document 2 : Vue du château de Courcy vers 1859.

Source : Arcisse de Caumont, *Statistique Monumentale du Calvados, t.IV, arrondissement de Falaise*, 1859, p.657.

Le château de Courcy n’ayant pas fait l’objet d’études récentes, on ne dispose actuellement d’aucun relevé précis de l’édifice. A défaut, cette gravure ancienne, romantique dans son esprit mais pas toujours rigoureuse dans sa représentation, suggère l’état de la fortification au siècle dernier.

L’ensemble comprend deux enceintes dont seule la première est visible ici. D’un diamètre de 40 mètres environ, elle forme une sorte de haute-cour qui correspond certainement à la “motte” attestée dans un acte des toutes premières années du XII^e siècle. Elle est limitée par des fossés en eau, autrefois alimentés par un ruisseau, le douet du Houle venant du Nord-Est. C’est cette première enceinte qui comprend actuellement les vestiges d’une imposante forteresse de pierre. On y voit encore les restes d’une courtine et de plusieurs tours de flanquement. Les murs de courtine délimitent une cour de plan polygonal. On distingue nettement au Sud l’ancienne porte d’entrée, flanquée de deux tours circulaires. Les murs, entièrement construits en petits moellons, font environ 1,50 mètre d’épaisseur. Les tours de flanquement étaient autrefois au nombre de 10. Une seule à l’Est, aujourd’hui très ruinée, est de plan quadrangulaire. Toutes les autres, de plan circulaire, appartiennent au modèle “philippin”, largement répandu en Normandie à partir de 1204, année du rattachement du duché à la couronne royale. Il est cependant difficile de préciser davantage l’époque à laquelle ces tours ont été construites, même si la forme de la fenêtre de la tour de la chapelle annonce le XIII^e siècle.

La courtine est, quant à elle, impossible à dater, mais il est certain qu’elle a été construite en plusieurs temps. On peut observer près de l’entrée de la tour de la chapelle, en plusieurs endroits, un appareillage “en arêtes de poisson” probablement antérieur au XIII^e siècle. Nulle part, la muraille n’a conservé son couronnement.

A l’intérieur de la cour du château se trouvent aujourd’hui plusieurs bâtiments agricoles ainsi qu’une habitation de l’époque moderne. En l’absence de fouilles archéologiques, il est impossible de retrouver les éléments de l’ancienne résidence médiévale. On peut cependant voir dans une tour située à l’Est de l’enceinte, les restes d’une ancienne chapelle.

Document 3 : photographie de la porte d'entrée de la basse-cour :

Cette porte d'entrée, haute de 4,50 mètres environ, permet d'accéder à la basse-cour du château (la seconde enceinte). Elle est située au nord de la haute-cour, entre l'église paroissiale et la résidence seigneuriale. Il s'agit d'une grande ouverture ogivale du XIII^e siècle, construite non pas en moellons mais avec des blocs de pierre bien appareillés de forme parallélépipédique. On y voit encore la trace d'une ancienne coulisse qui devait permettre de monter et descendre une herse.

Cette porte n'a pas, seulement, un but défensif. Située entre l'église et le château, elle possède également une fonction symbolique destinée à marquer le pouvoir seigneurial dans le paysage. Le plan cadastral de 1813 montre l'existence d'une petite place située devant cette porte, à l'extérieur du fossé de l'enceinte, et à laquelle on accède par la "rue des Halles". C'est probablement ici que se tenait l'ancien marché.

Au delà de cette entrée, les vestiges de la seconde enceinte se limitent à quelques restes de talus, encore visibles à l'Ouest de la basse-cour..

Document 4 : photographie de la façade occidentale de la chapelle castrale :

Adossée sur le flanc de l'enceinte castrale, une petite chapelle a été aménagée dans le niveau inférieur d'une tour. A l'origine, cette chapelle était plus grande, et sa nef s'avancait vers l'Ouest en direction du centre de la cour. Mais vers la fin du XV^e siècle, toute la partie ouest a été détruite, limitant désormais la chapelle à l'aplomb du mur de la tour. Pour masquer l'ouverture béante résultant de cette destruction, une nouvelle façade a été construite en grandes pierres calcaires soigneusement appareillées. La façade est de style gothique tardif. Très visiblement, il s'agit du réemploi d'un ensemble récupéré sur un autre édifice. L'ajustement a été approximatif en particulier dans la partie supérieure (l'arc brisé de la fenêtre est incomplet, de petites plaquettes calcaires viennent compléter les interstices laissées entre les pierres taillées en grand appareil).

La porte s'inscrit dans un arc surbaissé à double voussure soulignée par des moulures saillantes nervurées. Un gros bloc chanfreiné constitue la base de chaque piedroit, les pierres de raccord le reliant aux voussures sont ornées de moulures assez

soignées. La porte est directement surmontée d'un large panneau sculpté de forme triangulaire en forme de gâble évasé et ondulant, limité par une moulure saillante ornée de crosses végétales. Un blason s'inscrit au centre d'un important motif végétal constitué de feuilles d'acanthé déployées sur l'espace triangulaire.

Encadrant le gâble et la partie supérieure de la porte, deux riches pinacles engagés reposent sur deux culots finement sculptés de motifs végétaux. La baie supérieure en arc brisé est garnie d'un remplage élégant qui délimite deux ouvertures étroites dotées de vitraux et une petite rose dissymétrique et ondulante, caractéristique du style flamboyant.

La chapelle est un élément important du château médiéval. Un chapelain nommé par le seigneur (voir document 1) y dit la messe. Ce clerc sert aussi fréquemment de secrétaire seigneurial.

Document 5 : Texte d'Orderic Vital :

Histoire Ecclésiastique, livre VIII, §16 (vers 1136-1141)

“ Le siège du château de Courcy en 1091 ”.

texte établi par traduction du texte latin et remaniement des traductions proposées par :

- François Guizot, *Histoire de Normandie par Orderic Vital moine de Saint-Évroul*, Caen, Mancel, 1826, tome III, pp 315 à 322.
- Frédéric Galeron, *Statistique de l'Arrondissement de Falaise*, Falaise, Brée, 1828, tome II, pp 397 à 401.
- Marjorie Chibnall, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, Clarendon Press, Oxford, 1973, volume IV, pp 232 à 237.

Ce texte est un extrait de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Orderic Vital. Ce moine d'origine anglaise est entré dès son plus jeune âge à l'abbaye de Saint-Evroult (Orne) et il y est mort vers 1141. L'*Histoire Ecclésiastique* qui se présente comme une chronique d'histoire universelle est en fait l'une des sources essentielles de l'histoire anglo-normande des XI^e et XII^e siècles. La traduction de l'extrait proposé ici a été adaptée pour un public scolaire : elle a été effectuée à partir du texte latin et de la traduction anglaise publié par Marjorie Chibnall. Elle s'est également inspirée des versions françaises réalisées au siècle dernier par François Guizot et Frédéric Galeron. L'extrait proposé peut servir en classe de

support à l'étude des fonctions du château, mais aussi à celle de la guerre à la fin du XIe siècle.

Le château :

Le texte montre d'abord en quoi le château est le centre d'une seigneurie châtelaine : c'est grâce à la construction de plusieurs fortifications que Robert de Bellême parvient à contrôler la région du Houlme, autour d'Argentan. Sa volonté d'expansion se heurte cependant à la vigilance de plusieurs seigneurs locaux, comme Robert de Courcy ou Hugues de Grandmesnil.

Le texte montre combien le château est avant tout la marque du ban, du pouvoir de commander. C'est ce pouvoir qui permet par exemple à Robert de Bellême de déplacer les habitants de Fourches à Vignats.

La société aristocratique :

Le texte d'Orderic Vital révèle l'importance des luttes seigneuriales qui suivent la mort de Guillaume le Conquérant (1087). Mais il montre aussi combien sont fortes les solidarités entre les lignages aristocratiques qui sont très souvent réunis par des mariages. Enfin l'auteur laisse percevoir les valeurs que revendique l'aristocratie normande : le courage, la sagesse (celle d'Hugues de Grandmesnil), ou le respect de la parole donnée (celle de Hugues de Grandmesnil à son duc).

Le rôle de l'Eglise.

L'intervention de l'évêque de Sées révèle la volonté de l'Eglise de réduire les querelles intestines entre lignages aristocratiques. Elle se situe pleinement dans la ligne de la " Paix de Dieu " : l'évêque propose sa médiation pour résoudre un conflit intervenu à l'intérieur de son diocèse sans pour autant le condamner totalement puisque la menace d'interdit n'intervient qu'après l'arrestation du jeune clerc de l'évêque. Le prélat se heurte toutefois à l'hostilité des combattants qui refusent son arbitrage. Orderic Vital, qui ne cache pas ses sentiments d'inimitié pour Robert de Bellême, fait de lui le responsable de l'échec de cette entreprise. On peut probablement expliquer cette prise de position par le fait que Hugues de Grandmesnil est l'un des grands seigneurs qui ont participé à la fondation de l'abbaye de Saint Evroult vers 1050.

La guerre

La guerre se limite ici, comme bien souvent, à une tentative de siège ce qui, au passage, souligne la

valeur défensive des châteaux de la fin du XIe siècle. Ici, le siège est levé par les assaillants après 3 semaines d'attaques infructueuses. A l'inverse, lorsqu'une forteresse est investie, sa prise consacre la victoire des assaillants (cf tapisserie de Bayeux) : dès lors le combat cesse rapidement. Les grandes batailles en terrain découvert sont rares, car elles nécessitent le recours à une armée nombreuse.

Pour faire pression sur Richard de Courcy, Robert de Bellême utilise une " machine de siège ", dont il est malheureusement impossible de savoir de quoi elle était faite.

L'escarmouche qui se tint près du four révèle combien la guerre de siège est différente de la bataille en plaine. En effet, l'objectif n'est pas de massacrer ses adversaires mais de les contraindre à céder, ou de les faire prisonniers afin d'exiger d'eux une forte rançon. Ainsi s'explique également l'arrestation par Robert de Bellême du jeune compagnon de l'évêque Girard de Sées.

Les désordres féodaux et le rôle du duc

Le texte d'Orderic Vital est assez ambigu sur le rôle du duc, puisqu'il affirme qu'il participe au siège de Courcy aux côtés de Robert de Bellême, tout en ménageant Richard de Courcy et Hugues de Grandmesnil. Cet épisode est une bonne illustration du climat de désordre qui règne en Normandie depuis la mort de Guillaume le Conquérant (1087).

Avant même la conquête de l'Angleterre (1066), Guillaume a désigné, comme héritier du duché, son fils aîné Robert surnommé Courteheuse (= "Courte Botte", en raison de sa petite taille). Mais, par la suite, les rapports entre les deux hommes deviennent difficiles : Guillaume reproche à Robert ses intrigues et son indiscipline et il décide de ne pas lui confier la totalité de l'héritage. C'est ainsi qu'en 1087, si Robert reçoit la Normandie, par contre c'est le fils cadet Guillaume dit le Roux qui devient roi d'Angleterre, tandis que le plus jeune des trois fils survivants, Henri dit Beauclerc, reçoit une très grosse somme d'argent. Presque immédiatement, la guerre éclate entre Robert Courteheuse et Guillaume le Roux. De part et d'autre de la Manche, les grands seigneurs féodaux prennent parti pour l'un ou l'autre ou comme Robert de Bellême, prennent les armes pour leur propre compte. En 1091, Guillaume le Roux débarque à la tête de ses troupes en Haute-Normandie. Robert Courteheuse lève précipitamment le siège de Courcy et, en juillet, à la faveur d'une trêve, rencontre son frère Guillaume le Roux à Caen.

La réconciliation est sans lendemain et la guerre reprend. Toutefois en 1096, le légat du Pape Urbain II réussit à imposer l'idée d'une participation normande à la Croisade. Il finit par faire admettre que

Robert Courteheuse partira pour Jérusalem, tandis qu'en contrepartie d'une très grosse somme d'argent, Guillaume le Roux gouvernera la Normandie en l'absence de son frère. Robert Courteheuse participe à la prise de Jérusalem (1099) puis rentre en Occident à la fin de l'an 1100. Mais peu avant Guillaume le Roux est mort et, au mépris de tout droit, Henri Beauclerc s'est emparé du trône d'Angleterre avec l'appui de l'aristocratie. Pendant encore 6 ans la guerre fait rage. Finalement les armées de Henri s'imposent à la bataille de Tinchebray (1106). Robert Courteheuse est emprisonné jusqu'à sa mort. C'est âgé de plus de 80 ans qu'il meurt en 1134, au château de Cardiff (Pays de Galles).

Pendant plus de vingt ans (de 1087 à 1106), la puissance publique s'était éclipsée, laissant le monde féodal anglo-normand en proie à la désorganisation, au brigandage et à la guerre.

Document 5 : Photographie aérienne du village de Courcy.

Source : Institut Géographie National, 1984.

Cette photographie verticale de l'IGN permet de compléter l'image du bourg et du château de Courcy.

Au sud du château, en particulier, on distingue assez nettement les restes des anciennes douves encore en eau au milieu du siècle dernier (voir document 2). Sous le réseau parcellaire actuel, on observe également plusieurs lignes aujourd'hui disparues. Enfin, toujours vers le sud, on remarque la présence d'un vaste enclos qui en 1810 est nommé "le parc". Ce vaste enclos, cerné de fossés peu profonds était autrefois clos. On y accédait par une porte en pierre encore visible à la limite Est du village actuel. Peut-être s'agit-il d'un ancien parc médiéval (enclos boisé où le seigneur détenait les animaux domestiques pris à divaguer hors des terrains autorisés), transformé plus tard en parc d'agrément.

Document 6 : Plan du bourg de Courcy, établi d'après le plan cadastral de 1810.

Ce plan a été élaboré à partir du premier cadastre de la commune réalisé en 1810, avec comme trame de fond le cliché vertical de l'I.G.N. (document 4). On a cherché à faire apparaître les différents éléments du château (haute-cour, basse-cour, porte d'accès, chapelle), et du bourg (parc, fossé, halles, moulin, église, cimetière).

Le réseau des chemins est celui du début du XIXe siècle, mais il est probable que la plupart de ces axes existaient à l'époque médiévale. Les limites

parcellaires sont elles aussi celles du cadastre de 1810. La « rue des fossés » constitue probablement l'ancienne limite du bourg castral. Il est cependant peu probable qu'elle ait été fortifiée. En effet en Normandie, seules certaines villes comme Caen ou Falaise étaient dotées de fortifications élaborées.

On observe encore l'existence d'un parcellaire quadrillé orienté grossièrement Nord-Sud (en particulier à l'Ouest de l'église) qui a été très nettement perturbé par l'implantation d'un parcellaire circulaire centré sur le château.

Aveu présenté au Roi par Jehan Herbert dit Dorsonvillier pour sa baronnie de Courcy en 1518

Source : texte cité par le Docteur Pépin dans : "Notices sur les Communes de Canon, Courcy et Jort", *Annuaire Administratif du Calvados*, 1873-1874, p.189-190.

- 1 « Je possède la baronnie* de Courcy, assise audit lieu, s'étendant bailliages* de Caen, Rouen et Alençon, aux paroisses de Lieury, Tôtes, Bernières, Jort, Pont, Perrières, Espanney(1), Omoy(2), Quatrepuits, Notre-Dame et Saint-Martin-de-Fresnay, Révillon(3), Courteville(4), Louvagny, Tortisambert, Heurtevent, Mesnil-Baquelet(5), etc...
- 5 Je possède la ville, le chastel et le droit de guet*; moulin à bled* et à draps*, lequel moulin à draps à présent en ruine; m'appartient le droit de présenter* à l'église paroissiale de Courcy, fondée à Saint Germain, et deux autres chapelles, lesquelles sont à simple tonsure*, et le patronage* de l'église paroissiale d'Ammeville, de Sainte-Honorine(6), droit de siège d'école en plusieurs paroisses, garde* de sous-âge, réparation de motte et de châtel, etc...
- 10 Je tiens en ma main, un fief* de chevalier nommé le fief d'Imbin, dont le chef* est assis à Courcy et s'étend à Tôtes, Lieury, Pont, etc...
- 15 - Jean de Corbard en tient un quart de fief à Épanay(1);
- Christophe Le Boutillier, à présent Jean Le Boutillier, son fils, un demi-fief de chevalier, appelé le fief de la Motte à Tôtes, et s'étend à Lieury;
- Damoiselle T. de Vanembras, veuve de Richard Vaullois, de présent Georges Vaullois, un demi-fief à Tôtes, et s'étend à Lieury;
- 20 - Jacques Le Cloustier, un demi-fief en la paroisse de Pont, près de Jort;
- Robert Laurent du Pin, un quart de fief à Ammeville et aux environs.
- Damoiselle Lenfant tient le fief Quesnel à Ammeville;
Tous fiefs dépendants de la baronie de Courcy."

(1) : Espanney ou Epanay : actuellement Épaney, canton de Morteaux-Coulibeuf.(2) : Omoy : actuellement Ommoy, canton de Trun.

(3) : Revillon : actuellement Réveillon, hameau de la commune de Vaudeloges, canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

(4) : Courteville : actuellement Courville, hameau de la commune de Saint-Martin-de-Fresnay, canton de Saint-Pierre-sur-Dives.

(5) : Mesnil-Baquelet : actuellement le Mesnil -Baclay, canton de Livarot.

(6) : C'est l'église d'Ammeville qui est placée sous la dédicace de Sainte Honorine.

LEXIQUE

bailliage : territoire sur lequel s'applique l'autorité du bailli, officier qui rend la justice au nom du roi.

baronnie :

- 1 : au sens large : seigneurie appartenant à un baron. Le baron fait partie de la petite noblesse : son titre se situe hiérarchiquement entre celui de chevalier et de vicomte.

- 2 : en Normandie : terme utilisé à la fin du Moyen-Age en remplacement du mot "honneur". L'honneur désignait une seigneurie de tout premier ordre, relevant directement du duc puis du roi à partir de 1204. Il existe toujours un château au centre de la baronnie.

bled : forme ancienne du mot blé, et désigne en fait l'ensemble des céréales.

chef : ici, centre d'un fief (manoir...)

drap : tissu de laine. Le moulin à drap servait à feutrer les fibres par l'opération du foulage. Ce procédé servait à dégraisser la laine en la malaxant avec de l'argile puis à resserrer et enchevêtrer les fibres. C'est l'eau courante du cours d'eau qui fournissait l'énergie nécessaire au battage de la laine.

fief de chevalier : dit aussi fief de haubert : fief disposant de suffisamment de ressources pour assurer l'équipement et l'entretien d'un chevalier.

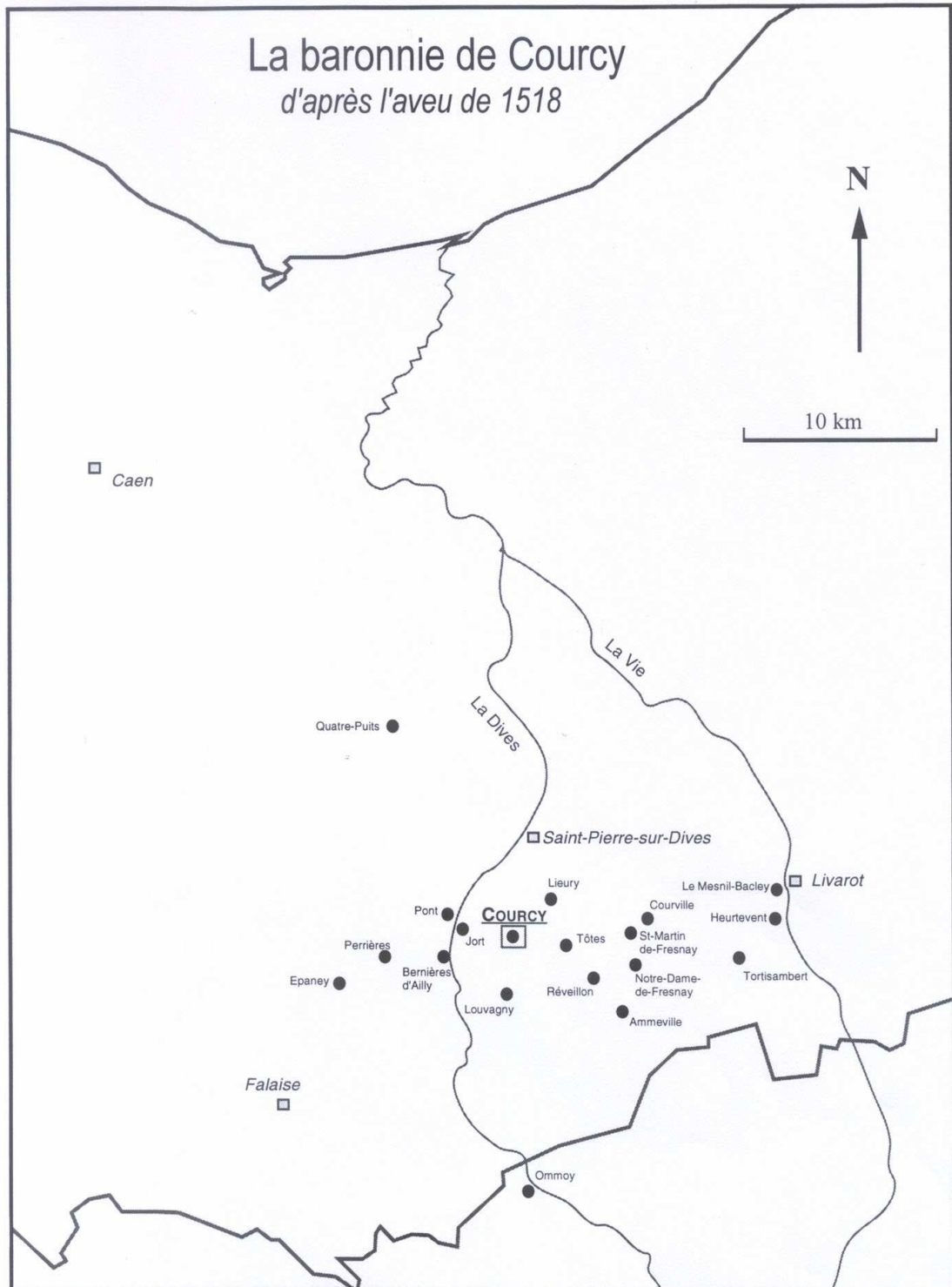
garde de sous-âge : droit selon lequel un fief qui revient à un vassal mineur est repris par le seigneur jusqu'à la majorité de son vassal.

guet : surveillance exercée en vue de protéger un lieu ou de maintenir l'ordre. Ici, droit de contraindre les habitants du bourg à participer à la défense du château.

patronage : voir droit de présenter*.

présenter (droit de présentation) : droit du seigneur de nommer les curés dans les paroisses de sa seigneurie. Le choix seigneurial était par la suite confirmé par l'évêque du diocèse.

tonsure : petit cercle tracé au sommet du crâne et dans lequel les cheveux sont entièrement rasés. C'est la marque de l'entrée dans le clergé.

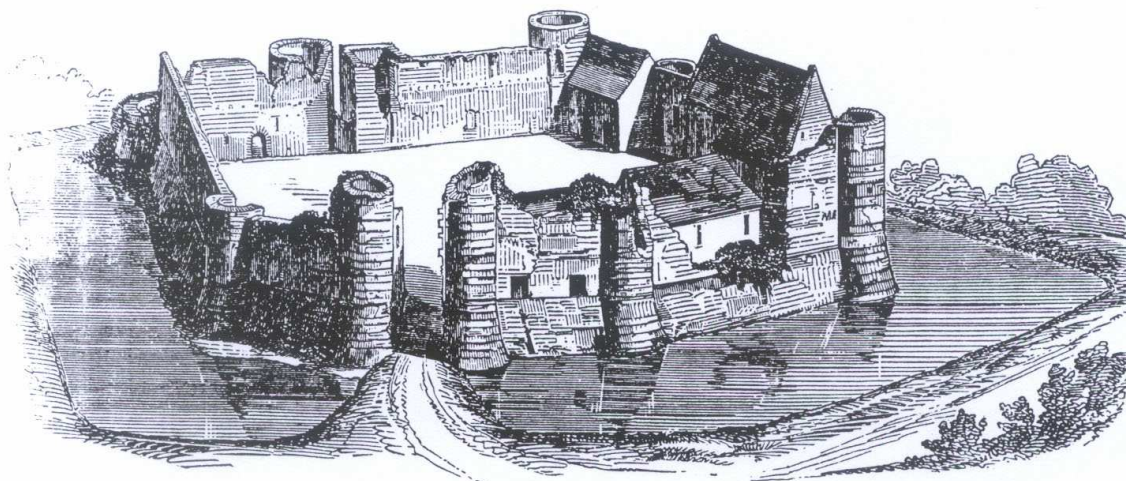


- Ville repère
- Localité dépendant de la baronnie de Courcy en 1518

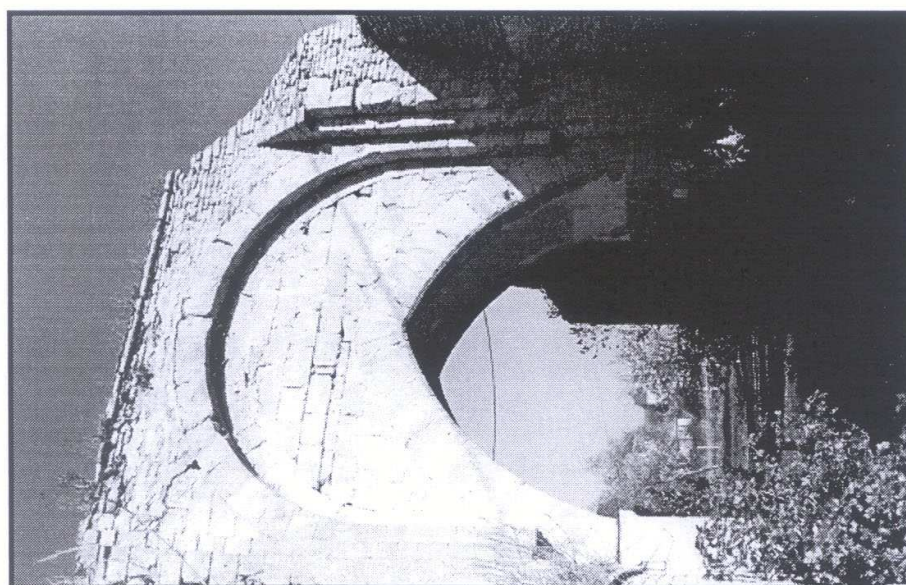
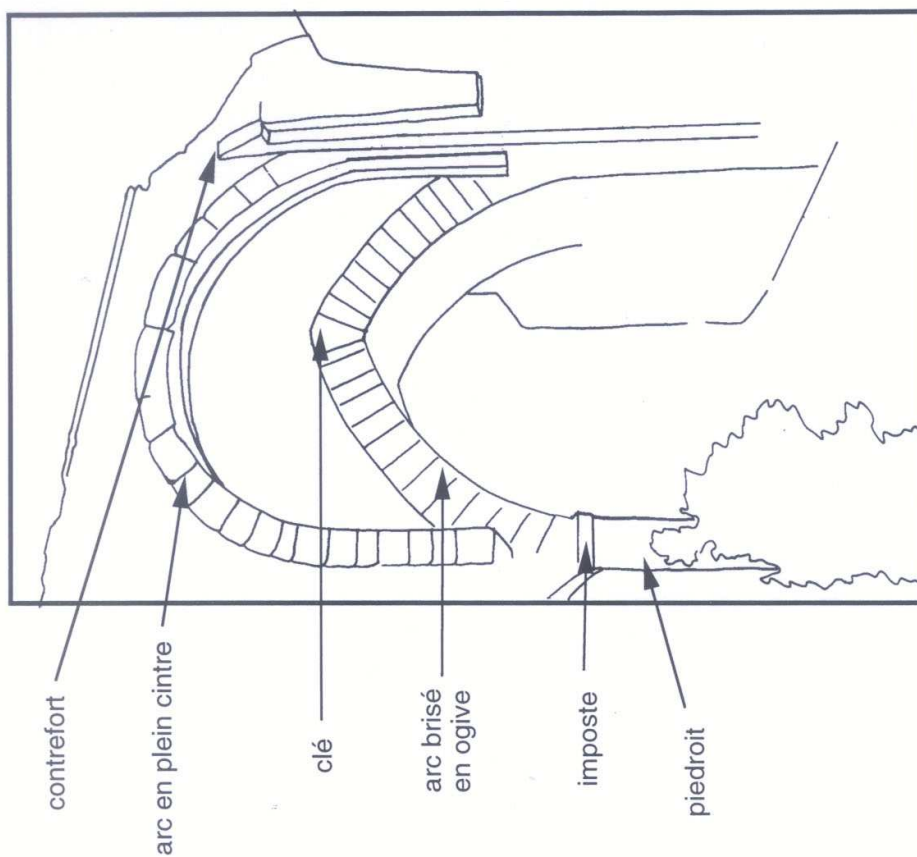
Vue en perspective du château de Courcy

(vers le milieu du XIXème)

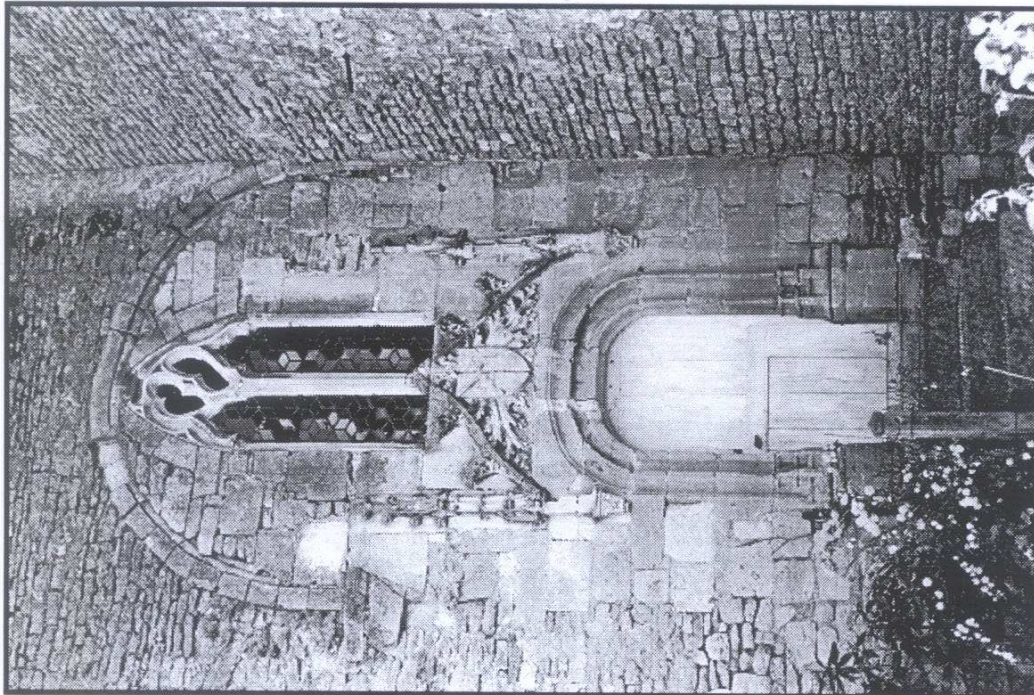
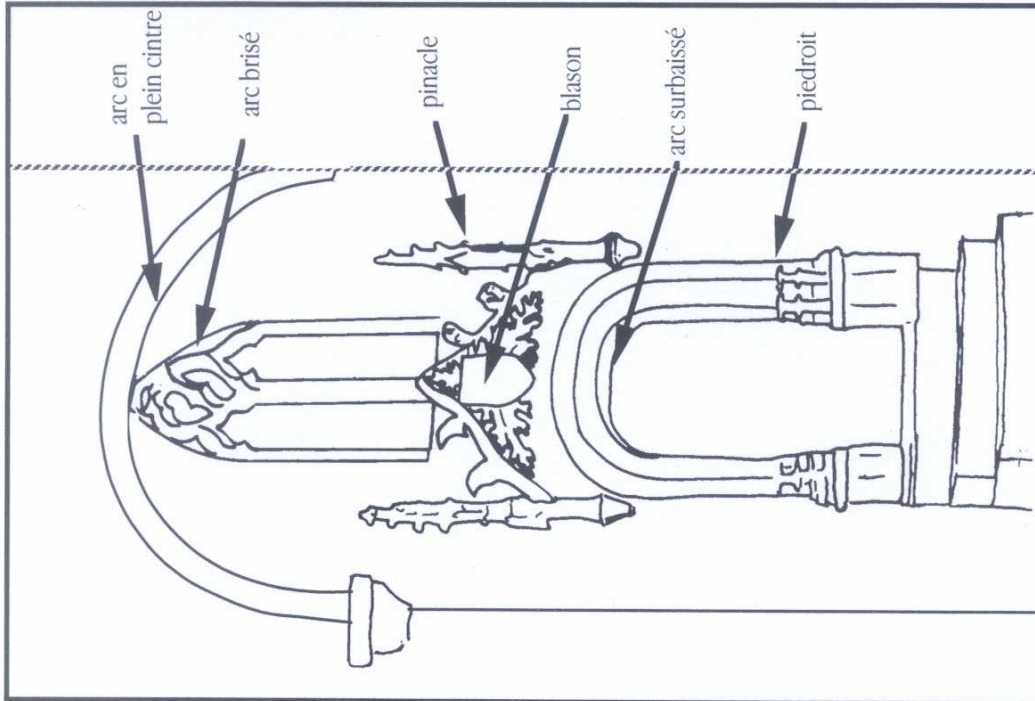
Source : Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*, tome IV, 1859, p. 657.



Photographie de la porte d'entrée de la basse-cour



Photographie de la façade occidentale de la chapelle castrale



Le siège de Courcy de 1091

Dans son *"Histoire Ecclésiastique"*, Orderic Vital, moine de l'Abbaye d'Ouche (Saint-Évroul-Notre-Dame-du-Bois, près de Gacé), relate le siège mis devant Courcy en 1091 par le duc de Normandie, Robert Courteheuse allié pour l'occasion au puissant seigneur Robert de Bellême. La place est défendue par Richard de Courcy et son allié Hugues de Grandmesnil.

5 Robert de Bellême bâtit un château sur une hauteur que l'on appelle Fourches. Il y transporta les habitants de Vignats et chercha à soumettre par sa tyrannie tous les habitants du voisinage. Il bâtit une autre fortification appelée Château-Gontier à La Courbe, au bord de l'Orne. Il imaginait ainsi placer tout le pays d'Houlme sous son pouvoir alors qu'il n'y avait légalement aucun droit. Gonflé d'orgueil, il acquit une puissance bien au-delà du droit de ses ancêtres ou de celui lié à sa naissance. Il défia ses pairs* dans presque toute la Normandie, laquelle n'était alors défendue par personne et commença à opprimer tous ses voisins. Les seigneurs normands éprouvèrent de grandes inquiétudes quand ils réalisèrent la situation et, plongés dans une grande anxiété, ils eurent de longues discussions sur la meilleure façon de lui résister. Hugues de Grandmesnil et Richard de Courcy, en particulier, parce qu'ils étaient les voisins immédiats des terres de ce seigneur despotique et parce qu'ils étaient directement menacés par ses ambitions criminelles, prirent les armes les premiers. Ils approvisionnèrent leurs châteaux d'armes et de vivres et renforcèrent les garnisons. Ces hommes, déjà âgés avaient les cheveux blancs, mais ils montraient un courage égal à leur noblesse. Ils mirent en place les alliances nécessaires entre voisins pour faire face à ce danger imminent. Ainsi Robert, fils de Richard de Courcy, épousa la fille de Hugues de Grandmesnil, qui enfanta cinq fils (...). Mais Robert de Bellême, les voyant unis contre lui et comprenant que, seul, il ne pourrait les vaincre, s'adressa à Robert de Normandie. A force de promesses et de prières, il réussit à obtenir l'aide du duc Robert qui vint l'appuyer à la tête de ses troupes.

20 Ce fut au mois de janvier de l'an du Seigneur 1091, que Robert, duc des Normands, vint mettre le siège devant Courcy. Mais voulant ménager les puissants seigneurs qu'il venait assaillir, il ne conduisit pas le siège avec une grande fermeté. En revanche, Robert de Bellême utilisa toutes ses forces et toutes ses ruses contre les assiégés, et pendant trois semaines, multiplia les assauts pour enlever le château à l'aide de plusieurs sortes de machines de siège. Cependant les défenseurs de Courcy lui opposèrent toujours une vive résistance, et il fut constamment repoussé avec honte. Il fit construire une énorme machine qu'on appelle beffroi* contre le château et il l'équipa d'une grande quantité d'armes. Malgré cela, il ne parvint pas à s'emparer du château. En effet, à chaque fois qu'il lançait un assaut contre Courcy, des hommes en armes arrivaient, nombreux, de Grandmesnil et le forçaient à renoncer à son attaque.

30 Au cours du siège, les hommes du château de Courcy capturèrent Guillaume de Ferrière, Guillaume de Rupierre et beaucoup d'autres seigneurs. Les rançons obtenues en échange de leur libération furent d'un montant élevé. Mais le sort de la guerre est incertain, et parfois le vainqueur, à son tour, est défait par celui qu'il avait vaincu. Yves, fils de Hugues de Grandmesnil, Richard, fils de Goubert, et quelques autres défenseurs, furent eux-mêmes faits prisonniers par les assiégeants. Robert de Bellême les fit enfermer dans des conditions très sévères...

35 Hugues de Grandmesnil était bien trop vieux pour porter les armes, mais sa sagesse et ses conseils le plaçaient au-dessus de tous les autres. Profondément attristé par ce siège si long et si douloureux, il envoya au duc Robert le message suivant : *"J'ai servi pendant longtemps ton père et ton grand-père et j'ai enduré pour eux beaucoup de peines et de fatigues, je t'ai également servi avec fidélité. Quelle faute ai-je faite contre toi ? En quoi ai-je pu mériter pour que tu m'attaques ainsi? Je t'ai reconnu publiquement comme mon seigneur, et c'est pourquoi je ne combattrai jamais contre toi. Mais accepte de recevoir 200 livres* de ma part, éloigne-toi seulement pendant une journée, et il nous sera ainsi possible de combattre Robert de Bellême. Il est évident qu'il compte beaucoup sur la protection que tu lui accordes tandis que de notre côté, nous sommes davantage retenus par le respect que nous nous devons, que par la crainte qu'il nous inspire."*

45 Un four* avait été construit en dehors de la fortification, entre la porte du château et la machine de siège. Là, le boulanger cuisait le pain nécessaire aux assiégés. En effet, le siège avait commencé si subitement qu'il n'avait pas été possible de construire un four à l'intérieur des nouvelles fortifications. C'est pourquoi le plus grand carnage eut lieu près du four. Beaucoup de sang fut versé et de nombreuses âmes furent libérées de leur prison de chair d'une manière

atroce. La garnison de Courcy protégeait la cuisson du pain tandis que les hommes de Bellême combattaient pour s'en emparer. Un jour, comme le pain venait d'être enfourné, un combat particulièrement acharné s'engagea du fait de la hardiesse des combattants. Environ vingt hommes furent tués, et un plus grand nombre encore furent blessés. Nombreux furent ceux qui ne goûtèrent pas le pain qu'ils avaient acheté au prix de leur sang.

50 Chaque jour, les alliés de la garnison de Courcy réussissaient à pénétrer dans le château au nez et à la barbe des assiégeants, assurant ainsi le ravitaillement en vivres et en armes tandis que le duc Robert, lui, fermait les yeux. Un jour, alors que les troupes de Robert de Bellême avaient été repoussées, un homme d'armes de la garnison assiégée réussit à monter sur la machine de siège et y mit le feu du côté nord. C'est ainsi que par une juste décision de Dieu, cette machine, construite injustement le jour de Noël par ce seigneur despotique, fut brûlée.

60 L'évêque* de Sées, Girard, un homme particulièrement habile, vint sur les lieux du siège pour rétablir la paix entre les deux camps qui étaient en guerre dans son diocèse*. Il fut hébergé dans l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives et proposa la paix aux factions ennemies. Mais leur hostilité était trop grande et il fut très peiné de voir sa médiation refusée. De plus, Robert de Bellême lui fit une injure qui lui causa un grand chagrin. Un jeune garçon attaché au service de l'évêque, fut arrêté pendant qu'il chevauchait entre les armées, alors qu'il s'amusait seulement comme le font les enfants. Le cheval fut confisqué et le jeune homme jeté en prison. Ce jeune garçon s'appelait Richard de Gâprée, fils de Sévold : sa famille s'était depuis longtemps opposée de toutes ses forces à Robert de Bellême. Dès que l'évêque sut que son clerc* avait été arrêté, il exigea sa libération immédiate et menaça, si on n'obéissait pas, de jeter l'interdit sur toute l'armée. Par conséquent, le jeune clerc, encore imberbe, fut remis en liberté quelques jours plus tard. L'évêque attristé et malade fut ramené jusqu'à son siège épiscopal de Sées. Là, il reçut les Saints Sacrements* et il mourut dans les bras de ses disciples, le 23 janvier. Son corps fut inhumé dans l'église du martyr Saint-Gervais.

70 Au cours de la même semaine, Guillaume le Roux, roi des Anglais, débarqua en Normandie avec une grande flotte. Dès que le duc Robert en fut informé, il leva le siège de Courcy en toute hâte. Robert de Bellême et les autres assaillants firent de même et chacun regagna ses châteaux et ses foyers*.

traduction adaptée du texte d'Orderic Vital
Histoire Écclésiastique, livre VIII, §16 (vers
1136-1141)

LEXIQUE

beffroi :

1- désigne ici une tour de bois mobile, utilisée au Moyen-Age lors des guerres de siège.

2- autre sens : haute tour qui dans certaines villes symbolise le pouvoir municipal.

clerc : membre du clergé = ecclésiastique.

diocèse : territoire sur lequel s'exerce le pouvoir de l'évêque.

évêque : responsable ecclésiastique qui dirige un diocèse.

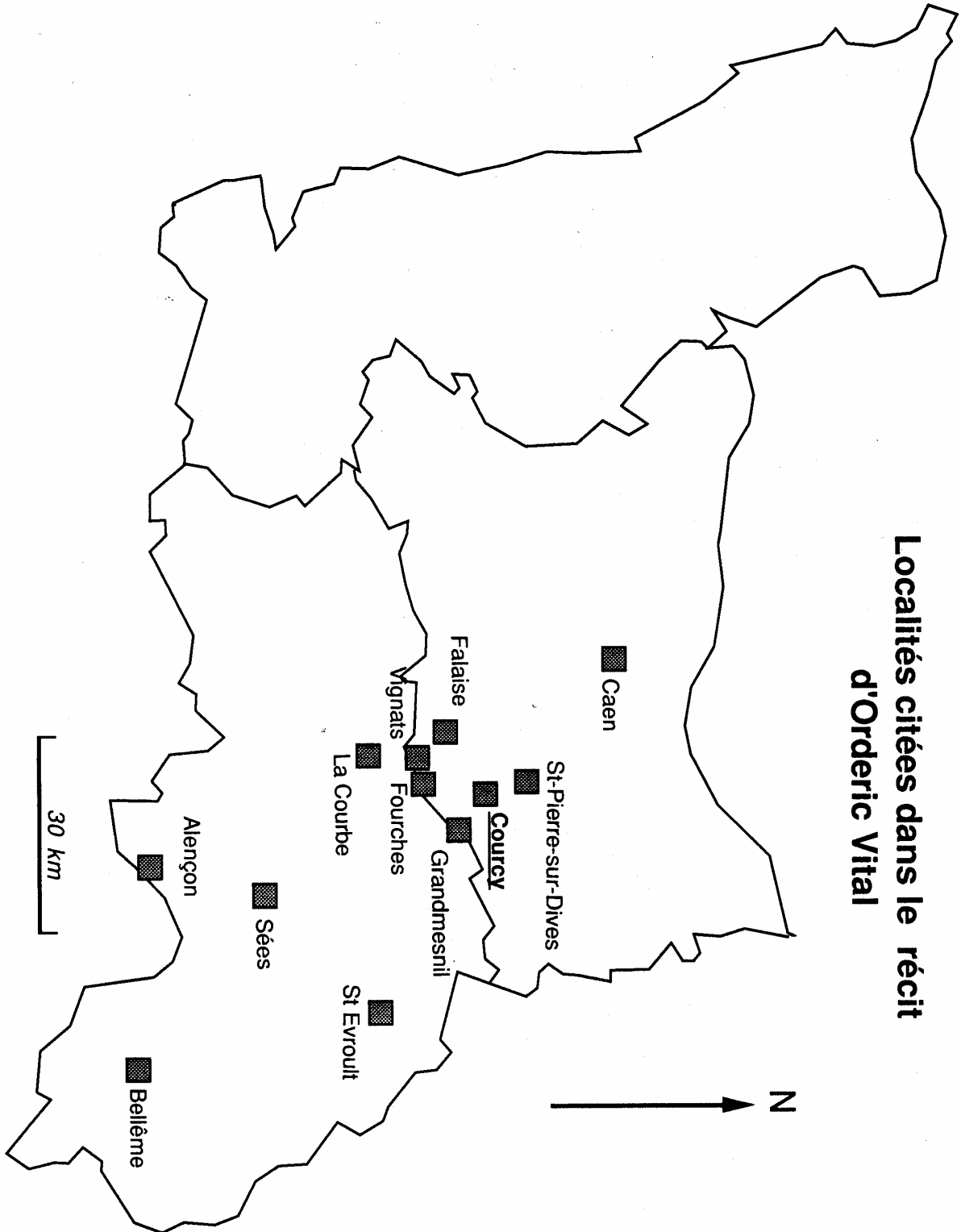
four : ici, très vraisemblablement, four banal, c'est-à-dire four appartenant au seigneur, et dans lequel les habitants sont obligés de faire cuire leur pain contre paiement de redevances.

livre : unité monétaire (exemple : livre sterling, livre de Tours, livre de Rouen ...).

pairs : personnages de même rang.

Saints Sacrements : désigne ici l'Eucharistie, c'est-à-dire la communion et l'Extrême Onction, sacrement donné par l'Église aux mourants.

document 5b :



Localités citées dans le récit d'Orderic Vital

LE SIEGE DE COURCY DE 1091

Questionnaire :

Le document :

- 1- Qui est l'auteur du document ? Quelle était sa fonction ?
- 2- Donner la date de l'évènement décrit et la date de rédaction du texte : que peut-on en déduire ?

Lecture du texte :

- 3- Lire le texte attentivement en soulignant les mots inconnus. En rechercher le sens dans un dictionnaire.
- 4- De façon très claire, l'auteur du texte se montre favorable à l'un des deux camps. Pour qui prend-il ouvertement parti :
 - pour Robert de Bellême ?
 - pour Richard de Courcy et Hugues de Grandmesnil ?

Le château de Courcy :

- 5- Où se situe le village de Courcy ?
- 6- A qui le château appartient-il ?
- 7- En faire la description d'après les données contenues dans le texte.
- 8- Quelles sont les différentes fonctions du château ?
- 9- Lors du siège de 1091, le château s'est-il révélé efficace ?

La Guerre

- 10- Qui fait la guerre?
- 11- Quelles sont les armes utilisées ?
- 12- quelle stratégie est mise en place?
- 13- Cette guerre fait-elle beaucoup de morts? Pourquoi?

L'Eglise

- 14- De quel diocèse la paroisse de Courcy fait-elle partie ?
- 15 - Quel est le rôle de l'évêque dans ce conflit ?
- 16 - La démarche de l'évêque réussit-elle ? Pourquoi ?

Le duc

- 17 - Comment s'appelle-t-il ? Recherche quel est son lien de parenté avec Guillaume le Conquérant.
- 18 - Quel est le rôle de ce duc dans le siège de Courcy ? Qui soutient-il ?
- 19 - Peut-on en déduire qu'il s'agit d'un prince puissant ?
- 20 - Recherche comment s'est terminée la guerre entre Robert Courteheuse et Guillaume le Roux.

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

Le document :

- 1- Qui est l'auteur du document ? *Orderic Vital*
Quelle était sa fonction ? *moine de l'abbaye d'Ouche.*
- 2- Donner la date de l'évènement décrit et la date de rédaction du texte : que peut-on en déduire ? *l'évènement se déroule en 1091, le texte n'est rédigé que vers 1140. Orderic Vital n'est donc pas un témoin direct.*

Lecture du texte :

- 3- Lire le texte attentivement en soulignant les mots inconnus. En rechercher le sens dans un dictionnaire.
- 4- De façon très claire, l'auteur du texte se montre favorable à l'un des deux camps. Pour qui prend-il ouvertement parti :
Il est favorable à Richard de Courcy et Hugues de Grandmesnil, bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Évroul.

Le château de Courcy :

- 5- Où se situe le village de Courcy ? *près de Saint-Pierre-sur-Dives*
- 6- A qui le château appartient-il ? *à Richard de Courcy.*
- 7- En faire la description d'après les données contenues dans le texte. *Le château est en fait peu décrit. On apprend cependant que ses fortifications ont été renforcées peu avant le siège.*
- 8- Quelles sont les différentes fonctions du château ? *défense, résidence du seigneur et centre du pouvoir seigneurial.*
- 9- Lors du siège de 1091, le château s'est-il révélé efficace ?
oui, les assaillants n'ont pas pu s'en emparer, malgré un siège de trois semaines.

La Guerre

- 10- Qui fait la guerre? *les seigneurs féodaux (Robert de Bellême, Robert de Normandie, Richard de Courcy, Hugues de Grandmesnil...)*
- 11- Quelles sont les armes utilisées ? *des machines de siège (beffroi), le feu, des chevaux (+ armes non mentionnées explicitement dans le texte : épées, boucliers, armes de jet...)*
- 12- quelle stratégie est mise en place? *guerre de siège.*
- 13- Cette guerre fait-elle beaucoup de morts? Pourquoi? *probablement assez peu : un combat faisant 20 morts est présenté comme un terrible carnage. Les effectifs sont assez peu nombreux (quelques centaines d'hommes probablement), la guerre ne consiste pas à tuer*

systématiquement mais plutôt à soumettre ou à rançonner. C'est surtout un moyen de s'enrichir pour les combattants.

L'Eglise

14- De quel diocèse la paroisse de Courcy fait-elle partie ? *diocèse de Sées.*

15 - Quel est le rôle de l'évêque dans ce conflit ? *Il tente de rétablir la paix.*

16 - La démarche de l'évêque réussit-elle ? Pourquoi ? *non, parce que Robert de Bellême refuse sa médiation.*

Le duc

17 - Comment s'appelle-t-il ? Recherche quel est son lien de parenté avec Guillaume le Conquérant. *Il s'agit de Robert de Normandie, dit "Courteheuse", 2e fils de Guillaume le Conquérant.*

18 - Quel est le rôle de ce duc dans le siège de Courcy ? Qui soutient-il ? *Il soutient Robert de Bellême, apparemment de façon peu appuyée.*

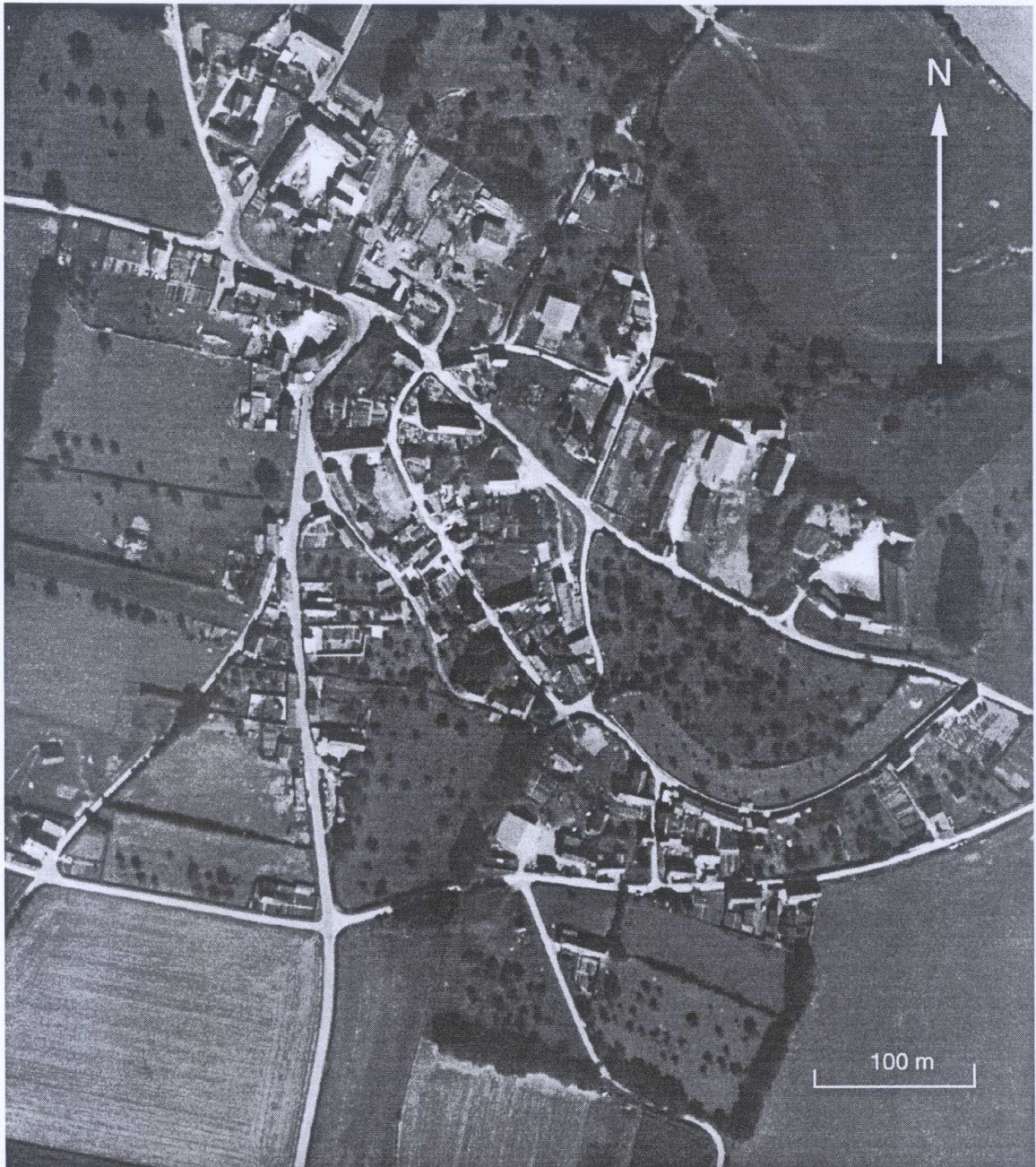
19 - Peut-on en déduire qu'il s'agit d'un prince puissant ? *Non, c'est un prince faible, qui se révèle incapable de rétablir l'ordre entre ses vassaux. Il est lui-même en guerre contre son frère Guillaume le Roux, roi d'Angleterre depuis 1087.*

20 - Recherche comment s'est terminée la guerre entre Robert Courteheuse et Guillaume le Roux. *Guillaume le Roux et Robert Courteheuse se réconcilient momentanément. Puis, Robert Courteheuse part pour la Croisade (1098-1100). A son retour, Guillaume le Roux étant mort, la guerre reprend entre Robert Courteheuse et son plus jeune frère Henri Beauclerc. En 1106, Robert est fait prisonnier à la bataille de Tinchebray. Il est alors emprisonné jusqu'à sa mort en 1134 (à l'âge de plus de 80 ans) au château de Cardiff (Pays de Galles).*

document 6 :

Photographie aérienne du village de Courcy

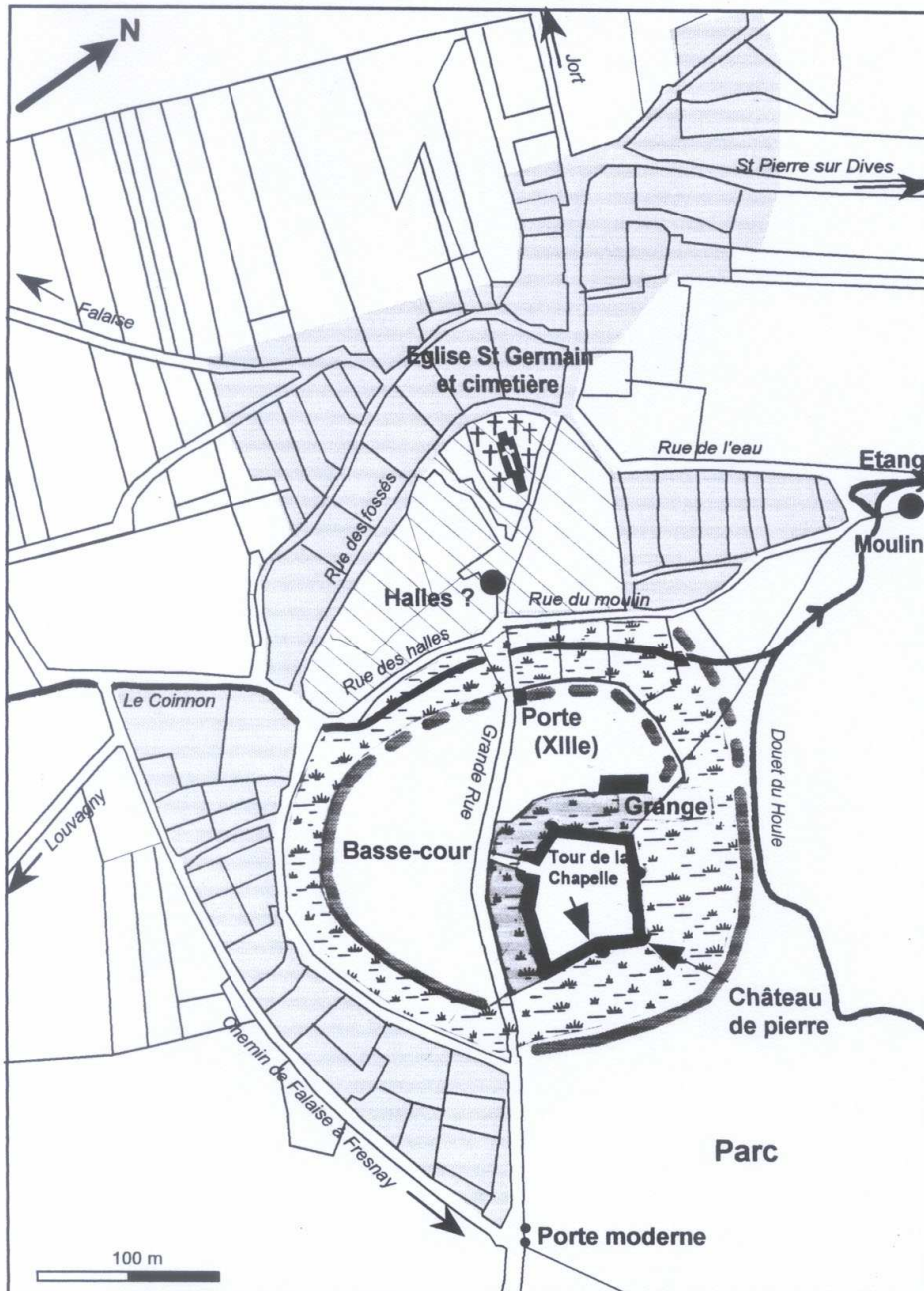
Source I.G.N., 1984



Le château et le bourg de Courcy

Essai de restitution

Document 7 :



Le Château	
	Talus
	Talus détruit
	Fossé en eau en 1810
	Fossé en partie détruit

Le bourg	
	Construction médiévale
	Bourg primitif ?
	Extension du bourg (espace bâti en 1810)
	Cours d'eau
	Limite parcellaire en 1810
	Chemin (en 1810)
	<i>Rue des Halles</i> = nom de rue en 1810